



AVIS DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION (RÈGLEMENT SUR L'OCCUPATION ET L'ENTRETIEN DE BÂTIMENTS DE LA MUNICIPALITÉ DE BÉTHANIE)

Aux personnes intéressées

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire du 9 décembre 2025, le conseil municipal de Béthanie a adopté un projet de règlement modifiant le règlement 308-25.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi 12 janvier 2026, à 18 h 00**, à la salle du conseil, au 1321, chemin de Béthanie, Béthanie. L'objet de cette assemblée est de présenter le projet de règlement, d'en expliquer les impacts et de permettre au conseil municipal d'entendre les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le projet de règlement et le croquis peuvent être consultés de la façon suivante :

- En personne, au bureau municipal de Béthanie, au 1321, chemin de Béthanie, Béthanie, durant les heures habituelles de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 00 à 16 h 00.
- Par courriel, en faisant la demande :
 - Par téléphone au 450-548-2826
 - Par écrit à l'adresse info@municipalitedebethanie.ca

FAIT À BÉTHANIE, CE 9 DÉCEMBRE 2025

Tracy Kelly, DMA
Directrice générale, greffière & trésorière